

PECU LE 25 AOUT 2026

Exp. : AVENUE ALBERT IER 19 5000 NAMUR



AC DINANT
Rue Grande 112
5500 DINANT

Référence ORES : RES/TR/GIP/INT/C080526014

Interruption de courant planifiée

Cher client,

Dans le but de conserver une fourniture en électricité de qualité, des travaux d'amélioration du réseau de distribution seront prochainement réalisés dans votre quartier, **RUE RICHIER 24 - 5500 BOUVIGNES-SUR-MEUSE.**

Pour des raisons techniques et de sécurité, une **interruption de courant** aura lieu le **08/09/2026 de 08:00 à 12:00.**

Vous pouvez consulter les informations relatives à l'évolution de cette interruption planifiée sur internet via **info.ores.be/interruption**.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **078/78.78.00.**

Cordialement,

ORES

REÇU LE 25 AOÛT 2026

Exp. : AVENUE ALBERT IER 19 5000 NAMUR



AC DINANT
Rue Grande 112
5500 DINANT

Référence ORES : RES/TR/GIP/INT/C080526014

Interruption de courant planifiée

Cher client,

Dans le but de conserver une fourniture en électricité de qualité, des travaux d'amélioration du réseau de distribution seront prochainement réalisés dans votre quartier, **RUE FETIS 3500/RD - 5500 BOUVIGNES-SUR-MEUSE**. Pour des raisons techniques et de sécurité, il est possible qu'une interruption de courant ait lieu **du 08/09/2026 à 08:00 au 08/09/2026 à 12:00**.

Dans ce cas, un groupe électrogène pourrait être placé sur le réseau pour maintenir votre alimentation électrique pendant la durée des travaux. Vous ne devez rien faire pour être alimenté en électricité. Vous serez fourni **automatiquement** par le groupe.

N.B. : ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de l'évolution du chantier.

Vous pouvez consulter les informations relatives à l'évolution de cette interruption planifiée sur internet via **info.ores.be/interruption**.

Pendant la durée du fonctionnement du groupe



Panneaux photovoltaïques

Pendant toute la durée de fonctionnement du groupe électrogène, votre onduleur se mettra en sécurité et vos panneaux ne produiront plus d'électricité.



Compteur bi-horaire

Avec un compteur électromécanique, le passage entre les heures pleines et les heures creuses ne s'effectuera pas. Avec un compteur communicant, il n'y aura pas de perturbation de votre tarif bi-horaire.



Horloges électroniques

Vos horloges électroniques (par exemple, celle du four, du micro-ondes ou d'un réveil) pourraient être dérégées de quelques minutes.



Éclairage public

Il est possible que l'éclairage ne fonctionne pas normalement, c'est-à-dire qu'il restera éteint ou allumé en permanence pendant la durée des travaux.

Après l'enlèvement du groupe

La situation pour les panneaux, le compteur et l'éclairage public reviendra automatiquement à la normale. Vous devrez simplement remettre vos horloges électroniques à l'heure.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **078/78.78.00**.

Cordialement,

ORES